

SCA DIJON CEREALES

Comptes annuels au 30/06/2025



4, bld de Beauregard B.P. 4075 21604 LONGVIC CEDEX
Siret : 37861070300480

Sommaire

BILAN	3
Bilan Actif.....	4
Bilan Passif	6
COMPTE DE RESULTAT	8
Compte de résultat (en liste)	9
Compte de résultat (suite)	10
ANNEXE.....	11
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	20
Notes sur le compte de résultat	31
Autres informations.....	38

BILAN

Bilan Actif

SCA DIJON CEREALES

2025

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé	451 215		451 215	384 692
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 572 774	1 543 352	29 423	11 308
Fonds commercial (1)	408 178	408 178		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	1 478 255		1 478 255	1 187 542
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>3 459 207</i>	<i>1 951 529</i>	<i>1 507 678</i>	<i>1 198 850</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	18 670 989	11 132 162	7 538 827	8 039 157
Constructions	123 333 922	104 338 483	18 995 439	20 031 578
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 034 181	37 217 659	4 816 522	5 463 226
Autres immobilisations corporelles	4 070 828	3 609 132	461 696	509 302
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	623 329		623 329	267 513
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>188 733 249</i>	<i>156 297 436</i>	<i>32 435 813</i>	<i>34 310 777</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	64 934 463	31 200 165	33 734 299	35 256 299
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	745 682		745 682	745 682
Prêts	126 152		126 152	104 333
Autres immobilisations financières	316 918		316 918	316 918
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>66 123 215</i>	<i>31 200 165</i>	<i>34 923 050</i>	<i>36 423 232</i>
ACTIF IMMOBILISE	258 315 671	189 449 129	68 866 542	71 932 859
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	162 708		162 708	195 381
En cours de production de biens				
En cours de production de services	1 369 441		1 369 441	922 531
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	27 311 409	300 775	27 010 635	38 586 777
<i>Total des stocks</i>	<i>28 843 558</i>	<i>300 775</i>	<i>28 542 783</i>	<i>39 704 689</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 155 404		1 155 404	
Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	42 590 260	5 133 398	37 456 862	40 378 982
Clients et comptes rattachés	54 321 111		54 321 111	56 792 541
Autres créances	100 356 094	10 540 087	89 816 007	93 374 760
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>198 422 869</i>	<i>15 673 485</i>	<i>182 749 384</i>	<i>190 546 283</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	6 607 265		6 607 265	7 233 691
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>6 607 265</i>		<i>6 607 265</i>	<i>7 233 691</i>
Charges constatées d'avance	2 293 600		2 293 600	4 281 998
ACTIF CIRCULANT	236 167 292	15 974 260	220 193 032	241 766 661
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	494 934 178	205 423 389	289 510 789	314 084 212

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

Bilan Passif

BILAN PASSIF

	2025	2024
Capital social ou individuel	20 781 576	20 952 102
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 227	41 227
Ecart de réévaluation	633 095	633 095
Réserve légale	13 708 842	13 652 451
Réserve indisponible provenant des subventions	5 703 255	5 703 255
Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	2 807 263	2 663 508
Réserve indisponible provenant des dévolutions	359 729	359 729
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	4 488 565	4 351 481
Autres réserves	35 156	35 156
Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	62 460	505 394
Report pour ristourne éventuelle		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(8 696 250)	707 660
<i>Total situation nette</i>	<i>39 924 918</i>	<i>49 605 058</i>
Subventions d'investissement	485 379	530 775
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	40 410 297	50 135 833
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	22 281 913	30 300 342
Provisions pour charges	2 031 568	2 139 027
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24 313 481	32 439 369
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes coopératifs		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155 963 179	157 650 797
Emprunts et dettes financières divers	1 657 676	433 408
<i>Total dettes financières</i>	<i>157 620 854</i>	<i>158 084 205</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 937 875
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	26 471 646	27 581 302
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 390 106	25 814 607
Dettes fiscales et sociales	8 413 080	9 330 394
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>57 274 832</i>	<i>66 664 178</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	494 376	428 145
Autres dettes	8 264 586	5 029 191
<i>Total dettes diverses</i>	<i>8 758 963</i>	<i>5 457 336</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	1 132 361	1 303 290
DETTES	224 787 010	231 509 009
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	289 510 789	314 084 212

(1) Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 24 395 493
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 200 391 517
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 127 266 180
(3) Dont emprunts participatifs 126 119 877

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat (en liste)

SCA DIJON CEREALES

2025

COMPTE DE RESULTAT

	2025			2024
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	317 688 798		317 688 798	338 649 905
Production vendue : - biens	36 262		36 262	35 754
Production vendue : - services	16 568 422		16 568 422	19 132 061
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	334 293 481		334 293 481	357 817 720
Production stockée			446 910	922 531
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			68 017	171 069
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			1 963 528	3 392 482
Autres produits (1) (11)			466 544	458 916
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			337 238 480	362 762 719
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			259 383 398	294 107 458
Variation de stock (marchandises)			11 611 616	(930 246)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			44 369	59 454
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			32 673	(17 249)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			42 027 075	41 277 617
<i>Total charges externes</i>			<i>313 099 131</i>	<i>334 497 034</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			2 985 244	2 765 007
Charges de personnel				
Salaires et traitements			13 537 820	12 762 986
Charges sociales (10)			5 449 416	4 995 232
<i>Total charges de personnel</i>			<i>18 987 236</i>	<i>17 758 218</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 516 986	4 733 298
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			841 275	805 248
Dotations aux provisions pour risques et charges			98 378	168 707
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>5 456 638</i>	<i>5 707 253</i>
Autres charges (12)			389 616	597 888
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			340 917 866	361 325 400
RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 679 385)	1 437 319
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée			1 310 882	329 876
Perte supportée ou bénéfice transféré			182 298	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			2 200 679	4 172 417
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			241 995	152 087
Autres intérêts et produits assimilés (5)			1 675 821	1 918 601
Reprises sur provisions et transferts de charges			41 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			4 159 495	6 243 105
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 598 000	157 000
Intérêts et charges assimilées (6)			7 512 981	8 383 325
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			9 110 981	8 540 325
RESULTAT FINANCIER			(4 951 486)	(2 297 220)
RESULTAT COURANT			(7 502 287)	(530 025)

© Invoice - Tableau annexé

Compte de résultat (suite)

SCA DIJON CEREALES

2025

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	877 460	462 421
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 040 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	877 460	2 502 421
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500 513	244 720
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	802 768	791 795
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	440 000	208 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 743 281	1 244 515
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(865 822)	1 257 906
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	328 141	20 221
TOTAL DES PRODUITS	343 586 317	371 838 121
TOTAL DES CHARGES	352 282 567	371 130 461
BENEFICE ou PERTE	(8 696 250)	707 660

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier 12 598

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées 1 941 018

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 851 094

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

I) FAITS CARACTERISTIQUES

Contexte Général :

La campagne 2024/2025 a été marquée par un niveau historiquement faible de collecte, ainsi que des conditions atypiques de travail et d'exécution des grains.

Cela a impacté de manière significative le résultat d'exploitation du pôle végétal.

Dans ce contexte le conseil d'administration, en lien avec l'équipe de direction opérationnelle, a engagé un plan d'adaptation et de transformation, visant notamment à redimensionner les moyens et ressources employés, tant au niveau du pôle agricole que les pôles filiales.

Activité Céréales :

Le niveau de collecte 2024 s'élève à 715 000 tonnes, contre 795 000 tonnes pour l'exercice précédent et environ 800 000 tonnes pour la dernière période quinquennale. Cette baisse est liée aux conditions climatiques, qui ont impacté les rendements.

Outre les rendements, les conditions climatiques ont eu des incidences sur :

- la gestion opérationnelle des périodes de moisson,
- les caractéristiques et qualités des grains collectés,
- le travail des grains collectés pour la mise aux normes commerciales ainsi que la conservation (séchage, allotement, calibrage).

Sur le plan commercial, les débouchés pour les grains collectés ont connu une évolution notoire, avec une forte diminution des marchés export. Via l'union de commercialisation CEREVIA dont la coopérative est membre, les débouchés ont été réorientés sur le marché national.

Cela a notamment impacté :

- le rythme d'exécution des grains collectés, en retrait par rapport aux exercices précédents, avec une proportion écoulée au cours du second semestre plus importante ;
- le niveau d'utilisation d'infrastructures logistiques portuaires que la coopérative exploite avec les autres membres de l'union de commercialisation CEREVIA,
- les modalités de gestion logistique des exécutions.

Dans ce contexte, et malgré la diminution significative des marchés export, le volume de grains commercialisés est en léger retrait par rapport à l'exercice précédent, le report de stock de la campagne précédente ayant permis d'atténuer le faible volume de collecte 2024.

Les particularités de la campagne 2024/2025 évoquées ci-avant ont notamment généré :

- une augmentation significative des coûts opérationnels de l'activité céréales,
- une augmentation des coûts logistiques relatifs au travail des grains ainsi que leur commercialisation,
- une moindre capacité à absorber les charges fixes de fonctionnement.

Cela se traduit par une dégradation du résultat d'exploitation de l'exercice clos le 30 juin 2025.

Activité Approvisionnements :

La campagne approvisionnements du pôle végétal a été globalement stable en volume. La baisse de prix moyen d'achat pour certaines familles de produits a généré une légère baisse du chiffre d'affaires issu de cette activité.

Activité Agro-énergies :

Méthanisation :

La coopérative est partie prenante sur le plan opérationnel et capitalistique (via la holding Secalinvest Participations) de l'unité de méthanisation exploitée par la société Secalia Chatillonnais.

Une 4^{ème} récolte de CIVEs (cultures intermédiaires à vocation énergétique) a été réalisée au cours du printemps 2025, pour une superficie de 4 500 hectares, contre 3 500 hectares pour la campagne précédente.

Ce sont près de 30 000 tonnes d'équivalent de matières sèches qui ont été récoltées au cours du printemps 2025 (environ 25 000 tonnes pour la récolte 2024).

Projets agrivoltaïques :

Dans le cadre de la stratégie de diversification et de développement de solutions à destination des exploitations agricoles, la coopérative s'est engagée dans des partenariats structurants avec des acteurs du secteur de l'énergie.

Dans le cadre de ces partenariats, la coopérative est partie prenante au développement de projets d'installations photovoltaïques sur son territoire d'implantation, préalablement à la phase de construction et d'exploitation de ces capacités de production d'électricité.

Au titre de cette activité, conformément aux modalités contractuelles et opérationnelles des partenariats, la coopérative facturera des prestations de co-développement lorsque certains jalons techniques, juridiques et financiers inhérents aux projets concernés seront atteints.

Opérations de financement des activités :

La coopérative a renouvelé en mars 2022, en partenariat avec ses banques, une convention de financement syndiqué d'une durée de 3 ans, avec possibilité de prorogation de 2 années complémentaires.

Cette convention de financement syndiqué comprend :

- des lignes de crédit court terme dédiées aux stocks de grains et aux autres éléments du besoin en fonds de roulement,
- un prêt à long terme relatif aux investissements, scindé en tranches annuelles.

La coopérative a sollicité au cours de l'exercice et obtenu auprès de ses banques la prorogation de la convention de financement syndiqué pour la période allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026. A cette occasion quelques aménagements des modalités des lignes de crédit court terme ont été réalisés.

La convention de crédit syndiqué prévoit le respect de ratios financiers.

Malgré les éléments conjoncturels et opérationnels au titre de la campagne 2024/2025, la coopérative a été en mesure de respecter les engagements en matière de ratios financiers.

II) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels ainsi qu'aux dispositions spécifiques du règlement ANC 2021-01 applicable aux comptes annuels des sociétés coopératives agricoles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes comptables admis, notamment le principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation, eu égard notamment aux capacités et opérations de financement des activités, ainsi que le plan d'adaptation et de transformation, exposés en note dédiée aux faits caractéristiques ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les éléments corporels & incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Logiciels	3 à 5 ans
Agencement et aménagement des terrains	5 à 10 ans
Constructions	10 à 25 ans
Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
Matériel et outillage industriel	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans

B) PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Une dépréciation est comptabilisée pour les titres et éventuellement les créances rattachées si leur valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est évaluée sur la base de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité déterminée sur la base de différents critères tels que :

- les capitaux propres,
- les perspectives de développement et de rentabilité,
- les flux futurs de trésorerie disponibles actualisés,
- la valeur patrimoniale,

en prenant en considération la nature spécifique de chaque participation.

C) STOCKS

Céréales :

Les stocks de céréales sont évalués au prix moyen d'apport ou d'achat, majorations mensuelles comprises, déterminé pour la période de stockage à la clôture, eu égard aux caractéristiques d'achat et de rotation de ces stocks.

Approvisionnements :

Les stocks d'approvisionnements sont évalués au prix moyen d'achat pondéré, après déduction des éventuelles remises et ristournes.

Pour certaines catégories d'approvisionnement exposées à des variations significatives leur prix d'une campagne à l'autre, en particulier les fertilisants, la société est susceptible de déterminer un prix moyen d'achat par campagne d'utilisation. Cela est lié avec les modalités et la saisonnalité des flux d'achat et de commercialisation des produits concernés.

Cultures intermédiaires à vocation énergétique :

Les stocks de cultures intermédiaires à vocation énergétique, sous forme ensilée, sont évalués aux prix moyens d'apport ou d'achat aux agriculteurs concernés.

Prestations en cours de co-développement de projets agrivoltaïques :

Dans le cadre de la stratégie de diversification et de développement de solutions à destination des exploitations agricoles, la coopérative s'est engagée dans des partenariats structurants avec des acteurs du secteur de l'énergie.

Dans le cadre de ces partenariats, la coopérative est partie prenante au développement de projets d'installations photovoltaïques sur son territoire d'implantation, préalablement à la phase de construction et d'exploitation de ces capacités de production d'électricité.

Au titre de cette activité, conformément aux modalités contractuelles et opérationnelles des partenariats, la coopérative comptabilise un stock de prestations de co-développement évalué selon les coûts imputables à cette activité.

La marge relative à cette activité de co-développement de projets agrivoltaïques sera reconnue comptablement lorsque certains jalons techniques, juridiques et financiers inhérents aux projets concernés seront atteints.

Modalités de dépréciation des stocks :

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptabilisée selon les méthodes exposées ci-avant.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la valeur actuelle, déterminée selon la valeur vénale, évaluée selon :

- le prix de vente connu selon les modalités contractuelles,
- ou le prix estimé selon les conditions actuelles et prévisibles de marché pour des marchandises équivalentes.

D) CREANCES VIS-A-VIS DE CLIENTS ET DES ASSOCIES COOPERATEURS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable appréciée selon l'analyse réalisée au cas par cas des perspectives de recouvrement, et des éventuelles garanties ou sûretés dont dispose la société.

E) PROVISIONS

Une provision est constituée le cas échéant afin de couvrir les risques existants à la clôture de l'exercice lorsque :

- La société est retenue par une obligation légale ou implicite découlant d'évènement passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

La provision est alors évaluée selon les données disponibles et les hypothèses jugées les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

F) ENGAGEMENTS EN MATIERE D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les engagements en matière de départ en retraite sont comptabilisés par voie de provision dans les comptes annuels.

Le montant de l'engagement comptabilisé est calculé selon une méthode actuarielle qui tient compte du taux de rotation des salariés, de leur espérance de vie, du taux de progression des salaires et d'un taux d'actualisation.

La provision est évaluée suivant la méthode des unités de crédit projetées, reconnue comme méthode d'évaluation préférentielle selon les normes comptables applicables en France.

Les principales hypothèses actuarielles employées pour l'évaluation de la provision comptabilisée au 30 juin 2025 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,70% ;
- Taux de progression des salaires : 2,50% ;
- Taux de charges sociales : 39% ;
- Probabilité de départ (turnover) : table retenue niveau faible, différenciée selon l'âge des salariés.

G) OPERATIONS DE COUVERTURE DU RISQUE DE FLUCTUATION DES PRIX DES CEREALES COMMERCIALISEES

La gestion du risque de fluctuation des prix de marché des céréales commercialisées et de son incidence potentielle sur les marges, dans le cadre de leur sécurisation conformément au cadre de gestion fixé, amène notamment la souscription d'instruments financiers de couverture sur les marchés à terme des céréales. Ces opérations de couverture sont réalisées soit directement par la société, soit dans le cadre de la stratégie de commercialisation de l'Union Cerevia à laquelle adhère la société.

Ces instruments financiers s'inscrivent dans le processus de fixation des prix de commercialisation et d'achat des céréales auprès des exploitations agricoles.

Conformément :

- aux principes d'indépendance des exercices et de rattachement des charges aux produits,
- aux préconisations sectorielles, notamment issues de La Coopération Agricole,

Les flux et résultats relatifs à ces opérations de couverture du risque de prix des céréales sont rattachés à la campagne céréalière concernée, en l'occurrence l'exercice de récolte et de sa commercialisation.

Cela amène à comptabiliser des charges et produits constatés d'avance relatifs aux résultats des opérations de couverture dénouées avant la clôture de l'exercice mais relatives à la campagne de l'exercice suivant.

H) OPERATIONS DE COUVERTURE DU RISQUE DE FLUCTUATION DES TAUX D'INTERETS

Dans le cadre de la gestion du risque de fluctuation des taux d'intérêts relatif à l'endettement financier dont la rémunération est basée sur les taux EURIBOR 1 et 3 mois, la coopérative a souscrit des instruments financiers pour couvrir partiellement la dette exposée à ce risque.

A la date de clôture les instruments suivants ont été souscrits par la coopérative :

- Swap de taux d'intérêt :
 - Notionnel couvert : 25 000 K€,
 - Taux reçu : Euribor 3 mois
 - Taux payé : 2,25%
 - Echéance : 1^{er} novembre 2027
 - Juste valeur de l'instrument au 30 juin 2025 : négative à hauteur de 208 K€
- « Tunnel » activant constitué d'options Cap et floor
 - Notionnel couvert : 35 000 K€,
 - Taux variable : Euribor 3 mois
 - Taux floor : max 2,05%
 - Taux cap : 3,05%
 - Barrière activante : 1,85%
 - Echéance : 1^{er} novembre 2029
 - Juste valeur de l'instrument au 30 juin 2025 : négative à hauteur de 236 K€
- Swap de taux d'intérêt :
 - Notionnel couvert : 20 000 K€,
 - Taux reçu : Euribor 3 mois
 - Taux payé : 2,84%
 - Echéance : 31 janvier 2026
 - Juste valeur de l'instrument au 30 juin 2025 : négative à hauteur de 84 K€
- Swap de taux d'intérêt :
 - Notionnel couvert : 3 000 K€,
 - Taux reçu : Euribor 3 mois
 - Taux payé : 2,35%
 - Echéance : 2 janvier 2032
 - Juste valeur de l'instrument au 30 juin 2025 : négative à hauteur de 21 K€

La valeur de marché de ces instruments est déterminée sur la base des confirmations issues des banques agissant comme contreparties des opérations. L'évaluation réalisée par les banques est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs, pour la durée résiduelle des contrats, avec les prévisions de marché des taux d'intérêts de même maturité.

Les montants nominaux des contrats régissant ces instruments, qu'ils aient ou non vocation à être réglés à terme, ne sont pas comptabilisés au bilan. Seuls sont comptabilisés les primes, soultes initiales ou équivalents liés à ces instruments.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits des opérations couvertes :

- Les différentiels d'intérêts à recevoir ou à payer résultant des dérivés de taux ainsi que les primes et soultes liées à ces opérations sont constatés en résultat de manière symétrique à l'élément couvert ;
- Les variations de valeur des opérations en positions ouvertes isolées (opérations non qualifiées de couverture) sont inscrites au bilan en contrepartie de comptes transitoires : à l'actif du bilan pour les variations qui correspondent à des pertes latentes, au passif du bilan pour des variations qui correspondent à des gains latents.

III) AUTRES INFORMATIONS

A) PARTICIPATIONS ET ENGAGEMENTS DANS DES ORGANISMES AGRICOLES

Participations dans des organismes agricoles :

La liste des participations détenues par la société est présentée dans le tableau des filiales et participations de ces notes annexes.

Les lignes relatives à des organismes coopératifs agricoles sont les suivantes :

- Union Cerevia
- Union Alliance BFC
- Union Bourgogne Céréales Stockage
- Val Union BFC Semences
- Union In Vivo
- Union AREA Alliance Régionale Est Appro

Engagements concernant les participations dans des organismes agricoles :

Les engagements hors bilan relatifs aux participations dans des organismes agricoles sont mentionnés dans l'état des engagements financiers de ces notes annexes, spécifiquement en colonne « Participations ». Ces engagements financiers sont constitués de garanties en lien avec des lignes de financement souscrites par l'union de commercialisation Cerevia.

B) REPORTS POUR PARFAIRE L'INTERET AUX PARTS SOCIALES

Le report pour parfaire l'intérêt aux parts sociales s'élève à 62 460 euros au 30 juin 2025.

C) CAISSES DE PEREQUATION, DE COMPENSATION ET AUTRES CAISSES

Néant.

D) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Des subventions d'investissements ont été octroyées par le FEADER et la région Bourgogne Franche-Comté à la coopérative Dijon Céréales, pour un montant total de 1 139 K€, dans le cadre notamment :

- d'un projet d'investissement visant à construire de nouvelles capacités de stockage et de traitement de grains sur le site de Munois,
- d'installations techniques de traitement et préparation des grains collectés.

Sur décision du conseil d'administration de la coopérative, la moitié de ces subventions a été portée au poste de subventions d'investissement, soit un montant total de 569 K€, et est virée au résultat au même rythme que l'amortissement des actifs sous-jacents.

L'autre moitié de ces subventions a été comptabilisée au poste de réserve indisponible provenant de subventions.

E) TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement des transactions conclues avec des sociétés filles, conclues à des conditions normales et courantes, ou le cas échéant seraient non significatives.

A ce titre, ces transactions ne nécessitent pas d'information complémentaire visée à l'article R.123-198-11 du Code de Commerce.

F) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Aucun évènement survenu postérieurement à la clôture et susceptible d'avoir une incidence sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 n'est à déclarer.

Notes sur le bilan

SCA DIJON CEREALES

2025

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 940 271	40 681		1 980 952
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 940 271	40 681		1 980 952
Immobilisations corporelles				
Terrains	18 545 340	173 685	48 036	18 670 989
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	96 347 642		299 112	96 048 529
- Constructions sur sol d'autrui	2 297 022			2 297 022
- Installations générales, agencements et aménagement des const.	23 563 590	1 449 881	25 101	24 988 370
Installations techniques, matériel et outillages industriels	41 830 635	893 935	690 389	42 034 181
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	12 367			12 367
- Matériel de transport	1 359 081	86 102	30 307	1 414 876
- Matériel de bureau et mobilier informatique	2 325 478	105 805		2 431 283
- Emballages récupérables et divers	212 302			212 302
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	1 455 055	854 427	207 897	2 101 585
<i>Total immobilisations corporelles</i>	187 948 512	3 563 835	1 300 842	190 211 504
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	64 899 463	35 000		64 934 463
Autres titres immobilisés	745 682			745 682
Prêts et autres immobilisations financières	421 251	21 819		443 070
<i>Total immobilisations financières</i>	66 066 396	56 819		66 123 215
TOTAL GENERAL	255 955 179	3 661 334	1 300 842	258 315 671

Les avances et acomptes se décomposent de la manière suivante :

- Immobilisations incorporelles en cours : 1 478 255 €
- Immobilisations corporelles en cours : 623 329 €

SCA DIJON CEREALES

2025

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial	408 178			408 178
Autres immobilisations incorporelles	1 520 785	22 566		1 543 352
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 928 963	22 566		1 951 529
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 506 183	653 077	27 098	11 132 162
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	80 242 091	1 760 815	299 112	81 703 793
- Constructions sur sol d'autrui	1 204 427	84 661		1 289 087
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	20 730 158	640 313	24 868	21 345 603
Installations techniques, matériel et outillage indust.	36 367 409	1 131 410	281 160	37 217 659
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	12 367			12 367
- Matériel de transport	1 181 709	68 756	14 939	1 235 526
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 993 548	155 388		2 148 936
- Emballages récupérables et divers	212 302			212 302
<i>Total immobilisations corporelles</i>	152 450 193	4 494 419	647 177	156 297 436
TOTAL GENERAL	154 379 156	4 516 986	647 177	158 248 965

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	126 152		126 152	104 333
Autres immobilisations financières	316 918		316 918	316 918
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>443 070</i>		<i>443 070</i>	<i>421 251</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	54 321 111	54 321 111		58 645 017
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	89 015	89 015		4 538
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				31 894
Taxe sur la valeur ajoutée	2 038 795	2 038 795		2 127 809
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	208 952	208 952		206 009
Associés coopérateurs	42 590 260	42 590 260		
Groupe et associés (2)	92 968 867	83 469 883	9 498 985	131 844 232
Débiteurs divers	6 205 869	6 205 869		4 931 690
<i>Total actif circulant</i>	<i>198 422 869</i>	<i>188 923 884</i>	<i>9 498 985</i>	<i>197 791 189</i>
Charges constatées d'avance	2 293 600	2 293 600		4 281 998
TOTAL DES CREANCES	201 159 539	191 217 485	9 942 055	202 494 438
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	21 819			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	127 266 180	127 266 180			126 125 906
- à + de un an	28 696 999	5 978 975	17 437 322	5 280 702	31 524 891
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	104 037	104 037			6 305
Fournisseurs et comptes rattachés	22 390 106	22 390 106			25 814 607
Personnel et comptes rattachés	2 511 646	2 511 646			2 589 904
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 097 569	2 097 569			2 064 986
Impôts sur les bénéfices	276 025	276 025			
Taxe sur la valeur ajoutée	3 011 456	3 011 456			4 179 256
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	516 384	516 384			496 249
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	494 376	494 376			428 145
Associés coopérateurs	26 471 646	26 471 646			
Groupe et associés	1 657 371	1 657 371			26 379 979
Autres dettes	8 264 586	8 264 586			5 029 191
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 132 361	1 132 361			1 303 290
TOTAL DES DETTES	224 890 742	202 172 718	17 437 322	5 280 702	225 942 708
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 200 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 983 459			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

SCA DIJON CEREALES

2025

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2025	2024
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	16 523 619	18 803 840
Autres créances	4 208 602	4 528 378
<i>Total créances</i>	20 732 221	23 332 217
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
ASSOCIES COOPERATEURS FACTURE A ETABLIR	802 056	596 385
<i>Total autres</i>	802 056	596 385
TOTAL	21 534 277	23 928 602

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales	13 968 068	243 540	357 220	13 854 388	1,50
Certificats d'investissements					
Total	13 968 068	243 540	357 220	13 854 388	

Au 30/06/2025, le capital est détenu par 3 245 associés dont :

- 2 198 associés coopérateurs
- 1 047 associés non coopérateurs

La partie non libérée s'élève à 451 215 euros

SCA DIJON CEREALES

2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/07/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	30/06/2025
Capital en nombre d'actions	13 968 068	243 540	357 220				13 854 388
Valeur nominale	1,50	1,50	1,50				1,50
Capital social ou individuel (1)	20 952 102	365 310	535 836				20 781 576
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	41 227						41 227
Ecart de réévaluation	633 095						633 095
Réserve légale	13 652 451			56 390			13 708 842
Réserve indisponible provenant des subventions	5 703 255						5 703 255
Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	2 663 508			143 755			2 807 263
Réserve indisponible provenant des dévolutions	359 729						359 729
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	4 351 481			137 084			4 488 565
Autres réserves	35 156						35 156
Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	505 394			(442 934)			62 460
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice	707 660			(707 660)		(8 696 250)	(8 696 250)
Subventions d'investissement	530 775				(45 396)		485 379
Résultat distribué				813 364			
Total capitaux propres	50 135 833	365 310	535 836	0	(45 396)	(8 696 250)	40 410 298

SCA DIJON CEREALES

2025

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2025
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 139 027	98 378	205 837		205 837	2 031 568
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	2 139 027	98 378	205 837		205 837	2 031 568
Autres provisions pour risques et charges	30 300 342				8 018 429	22 281 913
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 439 369	98 378	205 837		8 224 266	24 313 481
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	29 643 165	1 598 000			41 000	31 200 165
Sur autres immobilisations financières						
<i>Sous total sur immobilisations</i>	29 643 165	1 598 000			41 000	31 200 165
Sur stocks et en-cours	336 248	300 775			336 248	300 775
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations	7 244 906	8 998 929			570 350	15 673 485
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	37 224 318	10 897 704			947 598	47 174 424
TOTAL GENERAL	69 663 688	10 996 081	205 837		9 171 863	71 487 906
Dont dotations et reprises d'exploitation		939 652			1 112 434	
Dont dotations et reprises financières		1 598 000			41 000	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		440 000				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

La variation des autres provisions pour risques et charges et autres provisions sur dépréciations tiennent compte d'un reclassement de compte à compte pour un montant de 8 018 429 €.

© Invoice - Tableau annexe

SCA DIJON CEREALES

2025

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2025	2024
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 157	50 461
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	332 237	8 688 896
<i>Total dettes financières</i>	<i>424 394</i>	<i>8 739 357</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 792 090	5 728 849
Dettes fiscales et sociales	3 512 747	3 657 593
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>8 304 837</i>	<i>9 386 442</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	372 298	190 000
<i>Total dettes diverses</i>	<i>372 298</i>	<i>190 000</i>
Autres		
Associés coopérateurs - factures non parvenues et avoirs à établir	2 934 984	1 636 349
<i>Total autres dettes</i>	<i>2 934 984</i>	<i>1 636 349</i>
TOTAL	12 036 513	19 952 149

SCA DIJON CEREALES

2025

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2025	2024
Charges d'exploitation :		
CHARGES D'EXPLOITATION DIVERSES	2 122 350	3 509 706
OPERATIONS COUVERTURES CEREALES	171 250	772 293
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>2 293 600</i>	<i>4 281 998</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 293 600	4 281 998
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	2 293 600	4 281 998

Nature des produits	2025	2024
Produits d'exploitation :		
OPERATIONS COUVERTURES CEREALES	1 132 361	1 303 290
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>1 132 361</i>	<i>1 303 290</i>
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 132 361	1 303 290
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	1 132 361	1 303 290

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 161 239	2 978 708
---	------------------	------------------

Notes sur le compte de résultat
--

SCA DIJON CEREALES

2025

CHARGES FINANCIERES

Nature des charges	2025	2024
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes	1 076 985	1 147 225
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées	1 076 985	1 147 225
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	785 825	911 342
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)	5 432 741	6 183 550
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes	156 959	
dont : Intérêts des dettes commerciales	156 959	
dont : Intérêts des dettes diverses		
<i>Total charges d'intérêts</i>	7 452 510	8 242 117
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés	60 471	141 208
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 598 000	157 000
Total des charges financières	9 110 981	8 540 325
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	9 110 981	8 540 325

PRODUITS FINANCIERS

Nature des produits	2025	2024
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	172 582	182 189
Revenus sur autres formes de participation	87 079	66 829
Revenus des créances rattachées à des participations	1 941 018	3 929 400
<i>Total produits de participations</i>	2 200 679	4 178 417
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts	241 995	152 087
Revenus des créances immobilisées		
<i>Total produits des autres immobilisations financières</i>	241 995	152 087
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales	1 675 821	1 918 601
Revenus des créances diverses		
<i>Total revenus des autres créances</i>	1 675 821	1 918 601
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges	41 000	
Total des produits financiers	4 159 495	6 249 105
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	4 159 495	6 243 105

© Invoice - Tableau annexe

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2025	2024
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	6 972	771
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	493 541	243 949
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>500 513</i>	<i>244 720</i>
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	445 768	55 468
Immobilisations financières		77 749
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>445 768</i>	<i>133 217</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses	357 000	658 578
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>	<i>357 000</i>	<i>658 578</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	440 000	208 000
Total des charges exceptionnelles	1 743 281	1 244 515

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2025	2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	259 506	340 711
Immobilisations financières		77 749
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>	259 506	418 460
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	40 154	43 961
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers	577 800	
<i>Total autres produits exceptionnels</i>	577 800	
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 040 000
TOTAL	877 460	2 502 421

SCA DIJON CEREALES

2025

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2025					2024
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	(7 502 287)		(7 502 287)		(7 502 287)	(530 025)
Résultat exceptionnel	(865 822)		(865 822)	328 141	(1 193 963)	1 237 685
Résultat comptable (hors participation)						

Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt						
<i>Total avant impôt</i>	<i>(8 368 109)</i>		<i>(8 368 109)</i>	<i>328 141</i>	<i>(8 696 250)</i>	<i>707 660</i>

Autres						
<i>Total autres</i>	<i>(8 368 109)</i>		<i>(8 368 109)</i>	<i>328 141</i>	<i>(8 696 250)</i>	<i>707 660</i>

Total général	(8 368 109)		(8 368 109)	328 141	(8 696 250)	707 660
----------------------	--------------------	--	--------------------	----------------	--------------------	----------------

Les coopératives ou les unions sont exonéré d'IS dans les relations avec les AC.

La coopérative travaille avec des TNA dans les proportions autorisées par les textes.

Le résultat net des opérations avec les tiers non associés est de 875 878 €.

Autres informations

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : -						
-						
-						
Cautions : - OCS Adhérents	1 700 000					1 700 000
- Filiales CT autorisés	18 943 000		3 163 000	15 780 000		
- Filiales MT solde	13 282 937		2 190 557	11 092 380		
Garanties : - Garantie Hypothécaires	1 366 807					1 366 807
- Autres Garanties Hypo. (1)	2 099 378					2 099 378
-						
Autres : - Nantissements des actions	6 900 000		6 900 000			
-						
-						
TOTAL	44 292 122		12 253 557	26 872 380		5 166 185

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : - Billets France AgriMer	16 070 000					16 070 000
-						
-						
Cautions : - Cautions Adhérents	1 767 330					1 767 330
- Filiales MT solde	7 845 192			7 845 192		
-						
Garanties : - Warrants Recolte&Cheptel	73 000					73 000
- Cession Primes PAC Rec 2024	328 830					328 830
-						
Autres : - Garanties Hypothécaires	1 663 439					1 663 439
-						
-						
TOTAL	27 747 791			7 845 192		19 902 598

Les filiales sont les sociétés contrôlées par Dijon Céréales

Les participations sont majoritairement les Unions de Coopératives Agricoles dans lesquelles Dijon Céréales est adhérente.

Les entreprises liées sont les sociétés dans lesquelles Dijon Céréales a une participation et qui entrent dans le périmètre de consolidation soit par intégration proportionnelle, soit par mise en équivalence.

(1) La garantie accordée est une hypothèque sur le bâtiment du siège social à Longvic.

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2025	2024
Cadres	60	55
Agents de maîtrise	110	106
Employés et techniciens	87	98
<u>Autres :</u>		
Ouvriers	13	12
TOTAL	270	271

L'effectif au 30 Juin 2025 est de 247 personnes dont 5 personnes en Contrats Pro et Apprenti (hors saisonniers).

SCA DIJON CEREALES

2025

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avances données par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes perçus par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SAS MIDIPAR	15 671 918	(29 549 165)	100	44 071 728	17 428 229	48 080 874			(5 615 308)	
UCA ALLIANCE BFC	150 000	1 000	33	50 000	50 000	412 666		3 785 947		
UCA CEREVIA	974 895	877 113	28	271 950	271 950	600 000	16 270 789	453 731 821	14 739	
SAS STL	1 918 720	(12 927 875)	100	3 622 791	500	14 281 381		861 122	337 374	
PLATEFORME INNOVATION	412 000	47 694	15	65 000	65 000			0	(170)	
VAL UNION	2 231 325	7 756 610	32	1 290 070	1 290 070			24 453 396	337 888	27 421
GIE DIJON CEREALES AF	600	60 640	16	100	100	4 912 368		32 847 516	29 273	
GIE BOURGOGNE CEREAL	1 000		70	700	700	389 623		122 193		
UCA BOURG. CEREALES	1 112 290	1 192 958	67	790 290	790 290	717 857		1 663 937	4 183	
SAONE-RHONE	37 110	(4 178)	14	5 300	5 300				(938)	
SCI SUCRERIE	100 000		90	90 000	90 000	2 253 049		641 798	336 062	
SCI BOUTRAN	2 810 010		100	2 805 000	2 805 000	0		583 433	220 848	
EXTRUSEL	1 190 464	3 206 489	12	171 111	171 111			50 302 894	287 902	5 700
SECALINVEST PARTICIPA	11 625 000	(16 250)	65	7 525 000	7 525 000	19 666	1 900 000		(8 098)	
SECALIA TVB	5 000	(12 074)	100	5 000	5 000	63 200			(1 867)	
PEB	150 000	183 275	14	1 125 333	896 333	387 591		12 314 478	322 840	
AGRICALIA PARTICIPATI	1 000	(5 033)	100	1 000	1 000	1 004 485			(1 552)	
SICA SELVAH	950 000	(2 656 633)	22	204 250	250	0		1 019 225	(1 148 853)	
AGRIPV CONSORTIUM	1 000		100	1 000	1 000	4 766				

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2021	2022	2023	2024	2025
Capital en fin d'exercice					
Capital social	20 363 205	21 087 267	21 189 722	20 952 102	20 781 576
Nombre des actions ordinaires existantes					
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
<u>Nombre maxi d'actions futures à créer :</u>					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	270 329 527	390 395 121	435 497 564	357 817 720	334 293 481
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	2 991 875	6 922 389	10 692 490	4 760 134	(914 471)
Impôt sur les bénéfices	55 469	40 394	64 403	20 221	328 141
Participation, intéressement des salariés					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(2 881 509)	550 707	1 508 033	707 660	(8 696 250)
Résultat distribué					
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	249	256	252	271	270
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 635 601	11 042 190	11 603 291	12 762 986	13 537 820
Sommes versées au titre des avantages sociaux	4 249 564	4 397 184	4 520 637	4 995 232	5 449 416

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Les Blasons du Château - 11E, boulevard Rembrandt
21000 Dijon

**Fédération Nationale de
Révision FNR REVICOOP**
149 rue de Bercy
75012 Paris

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIJON CEREALES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Les Blasons du Château - 11E, boulevard Rembrandt
21000 Dijon

**Fédération Nationale de
Révision FNR REVICOOP**
149 rue de Bercy
75012 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIJON CEREALES
4 BOULEVARD DE BEAUREGARD
21600 LONGVIC

Aux Associés coopérateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DIJON CEREALES relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant l'engagement par la société d'un plan d'adaptation et de transformation découlant du contexte de la campagne 2024/2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables

Votre société constitue des dépréciations des titres de participation et des provisions, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, tel que décrit dans la note « Participations, autres titres immobilisés » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dijon et à Paris, le 08 décembre 2025

Les Commissaires aux comptes

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Signé par Quentin Bavay
Le 8 déc. 2025



doc_y6am
tx_x80GyeQ3nWnn

Quentin Bavay

Fédération National de Révision
FNR REVICOOP

Signé par Landry TACKA
Le 8 déc. 2025

Signed with
Universign

doc_y6am
tx_x80GyeQ3nWnn

Landry TACKA

SCA DIJON CEREALES

Comptes annuels au 30/06/2025



4, bld de Beauregard B.P. 4075 21604 LONGVIC CEDEX
Siret : 37861070300480

Sommaire

BILAN	3
Bilan Actif.....	4
Bilan Passif	6
COMPTE DE RESULTAT	8
Compte de résultat (en liste)	9
Compte de résultat (suite)	10
ANNEXE.....	11
Règles et méthodes comptables	12
Notes sur le bilan	20
Notes sur le compte de résultat	31
Autres informations.....	38

BILAN

Bilan Actif

SCA DIJON CEREALES

2025

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé	451 215		451 215	384 692
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 572 774	1 543 352	29 423	11 308
Fonds commercial (1)	408 178	408 178		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	1 478 255		1 478 255	1 187 542
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>3 459 207</i>	<i>1 951 529</i>	<i>1 507 678</i>	<i>1 198 850</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	18 670 989	11 132 162	7 538 827	8 039 157
Constructions	123 333 922	104 338 483	18 995 439	20 031 578
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 034 181	37 217 659	4 816 522	5 463 226
Autres immobilisations corporelles	4 070 828	3 609 132	461 696	509 302
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	623 329		623 329	267 513
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>188 733 249</i>	<i>156 297 436</i>	<i>32 435 813</i>	<i>34 310 777</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	64 934 463	31 200 165	33 734 299	35 256 299
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	745 682		745 682	745 682
Prêts	126 152		126 152	104 333
Autres immobilisations financières	316 918		316 918	316 918
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>66 123 215</i>	<i>31 200 165</i>	<i>34 923 050</i>	<i>36 423 232</i>
ACTIF IMMOBILISE	258 315 671	189 449 129	68 866 542	71 932 859
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	162 708		162 708	195 381
En cours de production de biens				
En cours de production de services	1 369 441		1 369 441	922 531
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	27 311 409	300 775	27 010 635	38 586 777
<i>Total des stocks</i>	<i>28 843 558</i>	<i>300 775</i>	<i>28 542 783</i>	<i>39 704 689</i>
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 155 404		1 155 404	
Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	42 590 260	5 133 398	37 456 862	40 378 982
Clients et comptes rattachés	54 321 111		54 321 111	56 792 541
Autres créances	100 356 094	10 540 087	89 816 007	93 374 760
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>198 422 869</i>	<i>15 673 485</i>	<i>182 749 384</i>	<i>190 546 283</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	6 607 265		6 607 265	7 233 691
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>6 607 265</i>		<i>6 607 265</i>	<i>7 233 691</i>
Charges constatées d'avance	2 293 600		2 293 600	4 281 998
ACTIF CIRCULANT	236 167 292	15 974 260	220 193 032	241 766 661
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	494 934 178	205 423 389	289 510 789	314 084 212

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

Bilan Passif

BILAN PASSIF

	2025	2024
Capital social ou individuel	20 781 576	20 952 102
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	41 227	41 227
Ecarts de réévaluation	633 095	633 095
Réserve légale	13 708 842	13 652 451
Réserve indisponible provenant des subventions	5 703 255	5 703 255
Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	2 807 263	2 663 508
Réserve indisponible provenant des dévolutions	359 729	359 729
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	4 488 565	4 351 481
Autres réserves	35 156	35 156
Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	62 460	505 394
Report pour ristourne éventuelle		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(8 696 250)	707 660
<i>Total situation nette</i>	<i>39 924 918</i>	<i>49 605 058</i>
Subventions d'investissement	485 379	530 775
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	40 410 297	50 135 833
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	22 281 913	30 300 342
Provisions pour charges	2 031 568	2 139 027
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24 313 481	32 439 369
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes coopératifs		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	155 963 179	157 650 797
Emprunts et dettes financières divers	1 657 676	433 408
<i>Total dettes financières</i>	<i>157 620 854</i>	<i>158 084 205</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 937 875
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	26 471 646	27 581 302
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 390 106	25 814 607
Dettes fiscales et sociales	8 413 080	9 330 394
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>57 274 832</i>	<i>66 664 178</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	494 376	428 145
Autres dettes	8 264 586	5 029 191
<i>Total dettes diverses</i>	<i>8 758 963</i>	<i>5 457 336</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	1 132 361	1 303 290
DETTES	224 787 010	231 509 009
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	289 510 789	314 084 212

(1) Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 24 395 493
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 200 391 517
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 127 266 180
(3) Dont emprunts participatifs 126 119 877

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat (en liste)

SCA DIJON CEREALES

2025

COMPTE DE RESULTAT

	2025			2024
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	317 688 798		317 688 798	338 649 905
Production vendue : - biens	36 262		36 262	35 754
Production vendue : - services	16 568 422		16 568 422	19 132 061
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	334 293 481		334 293 481	357 817 720
Production stockée			446 910	922 531
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			68 017	171 069
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			1 963 528	3 392 482
Autres produits (1) (11)			466 544	458 916
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			337 238 480	362 762 719
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			259 383 398	294 107 458
Variation de stock (marchandises)			11 611 616	(930 246)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			44 369	59 454
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			32 673	(17 249)
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			42 027 075	41 277 617
<i>Total charges externes</i>			<i>313 099 131</i>	<i>334 497 034</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			2 985 244	2 765 007
Charges de personnel				
Salaires et traitements			13 537 820	12 762 986
Charges sociales (10)			5 449 416	4 995 232
<i>Total charges de personnel</i>			<i>18 987 236</i>	<i>17 758 218</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 516 986	4 733 298
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			841 275	805 248
Dotations aux provisions pour risques et charges			98 378	168 707
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>5 456 638</i>	<i>5 707 253</i>
Autres charges (12)			389 616	597 888
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			340 917 866	361 325 400
RESULTAT D'EXPLOITATION			(3 679 385)	1 437 319
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée			1 310 882	329 876
Perte supportée ou bénéfice transféré			182 298	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			2 200 679	4 172 417
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			241 995	152 087
Autres intérêts et produits assimilés (5)			1 675 821	1 918 601
Reprises sur provisions et transferts de charges			41 000	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			4 159 495	6 243 105
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 598 000	157 000
Intérêts et charges assimilées (6)			7 512 981	8 383 325
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			9 110 981	8 540 325
RESULTAT FINANCIER			(4 951 486)	(2 297 220)
RESULTAT COURANT			(7 502 287)	(530 025)

© Invoice - Tableau annexé

Compte de résultat (suite)

SCA DIJON CEREALES

2025

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	877 460	462 421
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 040 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	877 460	2 502 421
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500 513	244 720
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	802 768	791 795
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	440 000	208 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 743 281	1 244 515
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(865 822)	1 257 906
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	328 141	20 221
TOTAL DES PRODUITS	343 586 317	371 838 121
TOTAL DES CHARGES	352 282 567	371 130 461
BENEFICE ou PERTE	(8 696 250)	707 660

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier 12 598

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées 1 941 018

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges 851 094

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

I) FAITS CARACTERISTIQUES

Contexte Général :

La campagne 2024/2025 a été marquée par un niveau historiquement faible de collecte, ainsi que des conditions atypiques de travail et d'exécution des grains.

Cela a impacté de manière significative le résultat d'exploitation du pôle végétal.

Dans ce contexte le conseil d'administration, en lien avec l'équipe de direction opérationnelle, a engagé un plan d'adaptation et de transformation, visant notamment à redimensionner les moyens et ressources employés, tant au niveau du pôle agricole que les pôles filiales.

Activité Céréales :

Le niveau de collecte 2024 s'élève à 715 000 tonnes, contre 795 000 tonnes pour l'exercice précédent et environ 800 000 tonnes pour la dernière période quinquennale. Cette baisse est liée aux conditions climatiques, qui ont impacté les rendements.

Outre les rendements, les conditions climatiques ont eu des incidences sur :

- la gestion opérationnelle des périodes de moisson,
- les caractéristiques et qualités des grains collectés,
- le travail des grains collectés pour la mise aux normes commerciales ainsi que la conservation (séchage, allotement, calibrage).

Sur le plan commercial, les débouchés pour les grains collectés ont connu une évolution notoire, avec une forte diminution des marchés export. Via l'union de commercialisation CEREVIA dont la coopérative est membre, les débouchés ont été réorientés sur le marché national.

Cela a notamment impacté :

- le rythme d'exécution des grains collectés, en retrait par rapport aux exercices précédents, avec une proportion écoulée au cours du second semestre plus importante ;
- le niveau d'utilisation d'infrastructures logistiques portuaires que la coopérative exploite avec les autres membres de l'union de commercialisation CEREVIA,
- les modalités de gestion logistique des exécutions.

Dans ce contexte, et malgré la diminution significative des marchés export, le volume de grains commercialisés est en léger retrait par rapport à l'exercice précédent, le report de stock de la campagne précédente ayant permis d'atténuer le faible volume de collecte 2024.

Les particularités de la campagne 2024/2025 évoquées ci-avant ont notamment généré :

- une augmentation significative des coûts opérationnels de l'activité céréales,
- une augmentation des coûts logistiques relatifs au travail des grains ainsi que leur commercialisation,
- une moindre capacité à absorber les charges fixes de fonctionnement.

Cela se traduit par une dégradation du résultat d'exploitation de l'exercice clos le 30 juin 2025.

Activité Approvisionnements :

La campagne approvisionnements du pôle végétal a été globalement stable en volume. La baisse de prix moyen d'achat pour certaines familles de produits a généré une légère baisse du chiffre d'affaires issu de cette activité.

Activité Agro-énergies :

Méthanisation :

La coopérative est partie prenante sur le plan opérationnel et capitalistique (via la holding Secalinvest Participations) de l'unité de méthanisation exploitée par la société Secalia Chatillonnais.

Une 4^{ème} récolte de CIVEs (cultures intermédiaires à vocation énergétique) a été réalisée au cours du printemps 2025, pour une superficie de 4 500 hectares, contre 3 500 hectares pour la campagne précédente.

Ce sont près de 30 000 tonnes d'équivalent de matières sèches qui ont été récoltées au cours du printemps 2025 (environ 25 000 tonnes pour la récolte 2024).

Projets agrivoltaïques :

Dans le cadre de la stratégie de diversification et de développement de solutions à destination des exploitations agricoles, la coopérative s'est engagée dans des partenariats structurants avec des acteurs du secteur de l'énergie.

Dans le cadre de ces partenariats, la coopérative est partie prenante au développement de projets d'installations photovoltaïques sur son territoire d'implantation, préalablement à la phase de construction et d'exploitation de ces capacités de production d'électricité.

Au titre de cette activité, conformément aux modalités contractuelles et opérationnelles des partenariats, la coopérative facturera des prestations de co-développement lorsque certains jalons techniques, juridiques et financiers inhérents aux projets concernés seront atteints.

Opérations de financement des activités :

La coopérative a renouvelé en mars 2022, en partenariat avec ses banques, une convention de financement syndiqué d'une durée de 3 ans, avec possibilité de prorogation de 2 années complémentaires.

Cette convention de financement syndiqué comprend :

- des lignes de crédit court terme dédiées aux stocks de grains et aux autres éléments du besoin en fonds de roulement,
- un prêt à long terme relatif aux investissements, scindé en tranches annuelles.

La coopérative a sollicité au cours de l'exercice et obtenu auprès de ses banques la prorogation de la convention de financement syndiqué pour la période allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026. A cette occasion quelques aménagements des modalités des lignes de crédit court terme ont été réalisés.

La convention de crédit syndiqué prévoit le respect de ratios financiers.

Malgré les éléments conjoncturels et opérationnels au titre de la campagne 2024/2025, la coopérative a été en mesure de respecter les engagements en matière de ratios financiers.

II) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels ainsi qu'aux dispositions spécifiques du règlement ANC 2021-01 applicable aux comptes annuels des sociétés coopératives agricoles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes comptables admis, notamment le principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation, eu égard notamment aux capacités et opérations de financement des activités, ainsi que le plan d'adaptation et de transformation, exposés en note dédiée aux faits caractéristiques ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les éléments corporels & incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Logiciels	3 à 5 ans
Agencement et aménagement des terrains	5 à 10 ans
Constructions	10 à 25 ans
Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
Matériel et outillage industriel	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans

B) PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Une dépréciation est comptabilisée pour les titres et éventuellement les créances rattachées si leur valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est évaluée sur la base de la valeur vénale ou de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité déterminée sur la base de différents critères tels que :

- les capitaux propres,
- les perspectives de développement et de rentabilité,
- les flux futurs de trésorerie disponibles actualisés,
- la valeur patrimoniale,

en prenant en considération la nature spécifique de chaque participation.

C) STOCKS

Céréales :

Les stocks de céréales sont évalués au prix moyen d'apport ou d'achat, majorations mensuelles comprises, déterminé pour la période de stockage à la clôture, eu égard aux caractéristiques d'achat et de rotation de ces stocks.

Approvisionnements :

Les stocks d'approvisionnements sont évalués au prix moyen d'achat pondéré, après déduction des éventuelles remises et ristournes.

Pour certaines catégories d'approvisionnement exposées à des variations significatives leur prix d'une campagne à l'autre, en particulier les fertilisants, la société est susceptible de déterminer un prix moyen d'achat par campagne d'utilisation. Cela est lié avec les modalités et la saisonnalité des flux d'achat et de commercialisation des produits concernés.

Cultures intermédiaires à vocation énergétique :

Les stocks de cultures intermédiaires à vocation énergétique, sous forme ensilée, sont évalués aux prix moyens d'apport ou d'achat aux agriculteurs concernés.

Prestations en cours de co-développement de projets agrivoltaïques :

Dans le cadre de la stratégie de diversification et de développement de solutions à destination des exploitations agricoles, la coopérative s'est engagée dans des partenariats structurants avec des acteurs du secteur de l'énergie.

Dans le cadre de ces partenariats, la coopérative est partie prenante au développement de projets d'installations photovoltaïques sur son territoire d'implantation, préalablement à la phase de construction et d'exploitation de ces capacités de production d'électricité.

Au titre de cette activité, conformément aux modalités contractuelles et opérationnelles des partenariats, la coopérative comptabilise un stock de prestations de co-développement évalué selon les coûts imputables à cette activité.

La marge relative à cette activité de co-développement de projets agrivoltaïques sera reconnue comptablement lorsque certains jalons techniques, juridiques et financiers inhérents aux projets concernés seront atteints.

Modalités de dépréciation des stocks :

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptabilisée selon les méthodes exposées ci-avant.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la valeur actuelle, déterminée selon la valeur vénale, évaluée selon :

- le prix de vente connu selon les modalités contractuelles,
- ou le prix estimé selon les conditions actuelles et prévisibles de marché pour des marchandises équivalentes.

D) CREANCES VIS-A-VIS DE CLIENTS ET DES ASSOCIES COOPERATEURS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable appréciée selon l'analyse réalisée au cas par cas des perspectives de recouvrement, et des éventuelles garanties ou sûretés dont dispose la société.

E) PROVISIONS

Une provision est constituée le cas échéant afin de couvrir les risques existants à la clôture de l'exercice lorsque :

- La société est retenue par une obligation légale ou implicite découlant d'évènement passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

La provision est alors évaluée selon les données disponibles et les hypothèses jugées les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

F) ENGAGEMENTS EN MATIERE D'INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les engagements en matière de départ en retraite sont comptabilisés par voie de provision dans les comptes annuels.

Le montant de l'engagement comptabilisé est calculé selon une méthode actuarielle qui tient compte du taux de rotation des salariés, de leur espérance de vie, du taux de progression des salaires et d'un taux d'actualisation.

La provision est évaluée suivant la méthode des unités de crédit projetées, reconnue comme méthode d'évaluation préférentielle selon les normes comptables applicables en France.

Les principales hypothèses actuarielles employées pour l'évaluation de la provision comptabilisée au 30 juin 2025 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,70% ;
- Taux de progression des salaires : 2,50% ;
- Taux de charges sociales : 39% ;
- Probabilité de départ (turnover) : table retenue niveau faible, différenciée selon l'âge des salariés.

G) OPERATIONS DE COUVERTURE DU RISQUE DE FLUCTUATION DES PRIX DES CEREALES COMMERCIALISEES

La gestion du risque de fluctuation des prix de marché des céréales commercialisées et de son incidence potentielle sur les marges, dans le cadre de leur sécurisation conformément au cadre de gestion fixé, amène notamment la souscription d'instruments financiers de couverture sur les marchés à terme des céréales. Ces opérations de couverture sont réalisées soit directement par la société, soit dans le cadre de la stratégie de commercialisation de l'Union Cerevia à laquelle adhère la société.

Ces instruments financiers s'inscrivent dans le processus de fixation des prix de commercialisation et d'achat des céréales auprès des exploitations agricoles.

Conformément :

- aux principes d'indépendance des exercices et de rattachement des charges aux produits,
- aux préconisations sectorielles, notamment issues de La Coopération Agricole,

Les flux et résultats relatifs à ces opérations de couverture du risque de prix des céréales sont rattachés à la campagne céréalière concernée, en l'occurrence l'exercice de récolte et de sa commercialisation.

Cela amène à comptabiliser des charges et produits constatés d'avance relatifs aux résultats des opérations de couverture dénouées avant la clôture de l'exercice mais relatives à la campagne de l'exercice suivant.

H) OPERATIONS DE COUVERTURE DU RISQUE DE FLUCTUATION DES TAUX D'INTERETS

Dans le cadre de la gestion du risque de fluctuation des taux d'intérêts relatif à l'endettement financier dont la rémunération est basée sur les taux EURIBOR 1 et 3 mois, la coopérative a souscrit des instruments financiers pour couvrir partiellement la dette exposée à ce risque.

A la date de clôture les instruments suivants ont été souscrits par la coopérative :

- Swap de taux d'intérêt :
 - Notionnel couvert : 25 000 K€,
 - Taux reçu : Euribor 3 mois
 - Taux payé : 2,25%
 - Echéance : 1^{er} novembre 2027
 - Juste valeur de l'instrument au 30 juin 2025 : négative à hauteur de 208 K€
- « Tunnel » activant constitué d'options Cap et floor
 - Notionnel couvert : 35 000 K€,
 - Taux variable : Euribor 3 mois
 - Taux floor : max 2,05%
 - Taux cap : 3,05%
 - Barrière activante : 1,85%
 - Echéance : 1^{er} novembre 2029
 - Juste valeur de l'instrument au 30 juin 2025 : négative à hauteur de 236 K€
- Swap de taux d'intérêt :
 - Notionnel couvert : 20 000 K€,
 - Taux reçu : Euribor 3 mois
 - Taux payé : 2,84%
 - Echéance : 31 janvier 2026
 - Juste valeur de l'instrument au 30 juin 2025 : négative à hauteur de 84 K€
- Swap de taux d'intérêt :
 - Notionnel couvert : 3 000 K€,
 - Taux reçu : Euribor 3 mois
 - Taux payé : 2,35%
 - Echéance : 2 janvier 2032
 - Juste valeur de l'instrument au 30 juin 2025 : négative à hauteur de 21 K€

La valeur de marché de ces instruments est déterminée sur la base des confirmations issues des banques agissant comme contreparties des opérations. L'évaluation réalisée par les banques est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs, pour la durée résiduelle des contrats, avec les prévisions de marché des taux d'intérêts de même maturité.

Les montants nominaux des contrats régissant ces instruments, qu'ils aient ou non vocation à être réglés à terme, ne sont pas comptabilisés au bilan. Seuls sont comptabilisés les primes, soultes initiales ou équivalents liés à ces instruments.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits des opérations couvertes :

- Les différentiels d'intérêts à recevoir ou à payer résultant des dérivés de taux ainsi que les primes et soultes liées à ces opérations sont constatés en résultat de manière symétrique à l'élément couvert ;
- Les variations de valeur des opérations en positions ouvertes isolées (opérations non qualifiées de couverture) sont inscrites au bilan en contrepartie de comptes transitoires : à l'actif du bilan pour les variations qui correspondent à des pertes latentes, au passif du bilan pour des variations qui correspondent à des gains latents.

III) AUTRES INFORMATIONS

A) PARTICIPATIONS ET ENGAGEMENTS DANS DES ORGANISMES AGRICOLES

Participations dans des organismes agricoles :

La liste des participations détenues par la société est présentée dans le tableau des filiales et participations de ces notes annexes.

Les lignes relatives à des organismes coopératifs agricoles sont les suivantes :

- Union Cerevia
- Union Alliance BFC
- Union Bourgogne Céréales Stockage
- Val Union BFC Semences
- Union In Vivo
- Union AREA Alliance Régionale Est Appro

Engagements concernant les participations dans des organismes agricoles :

Les engagements hors bilan relatifs aux participations dans des organismes agricoles sont mentionnés dans l'état des engagements financiers de ces notes annexes, spécifiquement en colonne « Participations ». Ces engagements financiers sont constitués de garanties en lien avec des lignes de financement souscrites par l'union de commercialisation Cerevia.

B) REPORTS POUR PARFAIRE L'INTERET AUX PARTS SOCIALES

Le report pour parfaire l'intérêt aux parts sociales s'élève à 62 460 euros au 30 juin 2025.

C) CAISSES DE PEREQUATION, DE COMPENSATION ET AUTRES CAISSES

Néant.

D) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Des subventions d'investissements ont été octroyées par le FEADER et la région Bourgogne Franche-Comté à la coopérative Dijon Céréales, pour un montant total de 1 139 K€, dans le cadre notamment :

- d'un projet d'investissement visant à construire de nouvelles capacités de stockage et de traitement de grains sur le site de Munois,
- d'installations techniques de traitement et préparation des grains collectés.

Sur décision du conseil d'administration de la coopérative, la moitié de ces subventions a été portée au poste de subventions d'investissement, soit un montant total de 569 K€, et est virée au résultat au même rythme que l'amortissement des actifs sous-jacents.

L'autre moitié de ces subventions a été comptabilisée au poste de réserve indisponible provenant de subventions.

E) TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement des transactions conclues avec des sociétés filles, conclues à des conditions normales et courantes, ou le cas échéant seraient non significatives.

A ce titre, ces transactions ne nécessitent pas d'information complémentaire visée à l'article R.123-198-11 du Code de Commerce.

F) EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Aucun évènement survenu postérieurement à la clôture et susceptible d'avoir une incidence sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 n'est à déclarer.

Notes sur le bilan

SCA DIJON CEREALES

2025

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 940 271	40 681		1 980 952
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 940 271	40 681		1 980 952
Immobilisations corporelles				
Terrains	18 545 340	173 685	48 036	18 670 989
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	96 347 642		299 112	96 048 529
- Constructions sur sol d'autrui	2 297 022			2 297 022
- Installations générales, agencements et aménagement des const.	23 563 590	1 449 881	25 101	24 988 370
Installations techniques, matériel et outillages industriels	41 830 635	893 935	690 389	42 034 181
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	12 367			12 367
- Matériel de transport	1 359 081	86 102	30 307	1 414 876
- Matériel de bureau et mobilier informatique	2 325 478	105 805		2 431 283
- Emballages récupérables et divers	212 302			212 302
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	1 455 055	854 427	207 897	2 101 585
<i>Total immobilisations corporelles</i>	187 948 512	3 563 835	1 300 842	190 211 504
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	64 899 463	35 000		64 934 463
Autres titres immobilisés	745 682			745 682
Prêts et autres immobilisations financières	421 251	21 819		443 070
<i>Total immobilisations financières</i>	66 066 396	56 819		66 123 215
TOTAL GENERAL	255 955 179	3 661 334	1 300 842	258 315 671

Les avances et acomptes se décomposent de la manière suivante :

- Immobilisations incorporelles en cours : 1 478 255 €
- Immobilisations corporelles en cours : 623 329 €

SCA DIJON CEREALES

2025

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial	408 178			408 178
Autres immobilisations incorporelles	1 520 785	22 566		1 543 352
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 928 963	22 566		1 951 529
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 506 183	653 077	27 098	11 132 162
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	80 242 091	1 760 815	299 112	81 703 793
- Constructions sur sol d'autrui	1 204 427	84 661		1 289 087
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	20 730 158	640 313	24 868	21 345 603
Installations techniques, matériel et outillage indust.	36 367 409	1 131 410	281 160	37 217 659
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	12 367			12 367
- Matériel de transport	1 181 709	68 756	14 939	1 235 526
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 993 548	155 388		2 148 936
- Emballages récupérables et divers	212 302			212 302
<i>Total immobilisations corporelles</i>	152 450 193	4 494 419	647 177	156 297 436
TOTAL GENERAL	154 379 156	4 516 986	647 177	158 248 965

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	126 152		126 152	104 333
Autres immobilisations financières	316 918		316 918	316 918
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>443 070</i>		<i>443 070</i>	<i>421 251</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	54 321 111	54 321 111		58 645 017
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	89 015	89 015		4 538
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				31 894
Taxe sur la valeur ajoutée	2 038 795	2 038 795		2 127 809
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	208 952	208 952		206 009
Associés coopérateurs	42 590 260	42 590 260		
Groupe et associés (2)	92 968 867	83 469 883	9 498 985	131 844 232
Débiteurs divers	6 205 869	6 205 869		4 931 690
<i>Total actif circulant</i>	<i>198 422 869</i>	<i>188 923 884</i>	<i>9 498 985</i>	<i>197 791 189</i>
Charges constatées d'avance	2 293 600	2 293 600		4 281 998
TOTAL DES CREANCES	201 159 539	191 217 485	9 942 055	202 494 438
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	21 819			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	127 266 180	127 266 180			126 125 906
- à + de un an	28 696 999	5 978 975	17 437 322	5 280 702	31 524 891
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	104 037	104 037			6 305
Fournisseurs et comptes rattachés	22 390 106	22 390 106			25 814 607
Personnel et comptes rattachés	2 511 646	2 511 646			2 589 904
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 097 569	2 097 569			2 064 986
Impôts sur les bénéfices	276 025	276 025			
Taxe sur la valeur ajoutée	3 011 456	3 011 456			4 179 256
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	516 384	516 384			496 249
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	494 376	494 376			428 145
Associés coopérateurs	26 471 646	26 471 646			
Groupe et associés	1 657 371	1 657 371			26 379 979
Autres dettes	8 264 586	8 264 586			5 029 191
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 132 361	1 132 361			1 303 290
TOTAL DES DETTES	224 890 742	202 172 718	17 437 322	5 280 702	225 942 708
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		3 200 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 983 459			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales	13 968 068	243 540	357 220	13 854 388	1,50
Certificats d'investissements					
Total	13 968 068	243 540	357 220	13 854 388	

Au 30/06/2025, le capital est détenu par 3 245 associés dont :

- 2 198 associés coopérateurs
- 1 047 associés non coopérateurs

La partie non libérée s'élève à 451 215 euros

SCA DIJON CEREALES

2025

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/07/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	30/06/2025
Capital en nombre d'actions	13 968 068	243 540	357 220				13 854 388
Valeur nominale	1,50	1,50	1,50				1,50
Capital social ou individuel (1)	20 952 102	365 310	535 836				20 781 576
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	41 227						41 227
Ecart de réévaluation	633 095						633 095
Réserve légale	13 652 451			56 390			13 708 842
Réserve indisponible provenant des subventions	5 703 255						5 703 255
Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	2 663 508			143 755			2 807 263
Réserve indisponible provenant des dévolutions	359 729						359 729
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	4 351 481			137 084			4 488 565
Autres réserves	35 156						35 156
Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales	505 394			(442 934)			62 460
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice	707 660			(707 660)		(8 696 250)	(8 696 250)
Subventions d'investissement	530 775				(45 396)		485 379
Résultat distribué				813 364			
Total capitaux propres	50 135 833	365 310	535 836	0	(45 396)	(8 696 250)	40 410 298

SCA DIJON CEREALES

2025

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2025
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 139 027	98 378	205 837		205 837	2 031 568
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	2 139 027	98 378	205 837		205 837	2 031 568
Autres provisions pour risques et charges	30 300 342				8 018 429	22 281 913
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	32 439 369	98 378	205 837		8 224 266	24 313 481
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation	29 643 165	1 598 000			41 000	31 200 165
Sur autres immobilisations financières						
<i>Sous total sur immobilisations</i>	29 643 165	1 598 000			41 000	31 200 165
Sur stocks et en-cours	336 248	300 775			336 248	300 775
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations	7 244 906	8 998 929			570 350	15 673 485
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	37 224 318	10 897 704			947 598	47 174 424
TOTAL GENERAL	69 663 688	10 996 081	205 837		9 171 863	71 487 906
Dont dotations et reprises d'exploitation		939 652			1 112 434	
Dont dotations et reprises financières		1 598 000			41 000	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		440 000				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

La variation des autres provisions pour risques et charges et autres provisions sur dépréciations tiennent compte d'un reclassement de compte à compte pour un montant de 8 018 429 €.

© Invoice - Tableau annexe

SCA DIJON CEREALES

2025

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2025	2024
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 157	50 461
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	332 237	8 688 896
<i>Total dettes financières</i>	<i>424 394</i>	<i>8 739 357</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 792 090	5 728 849
Dettes fiscales et sociales	3 512 747	3 657 593
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>8 304 837</i>	<i>9 386 442</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	372 298	190 000
<i>Total dettes diverses</i>	<i>372 298</i>	<i>190 000</i>
Autres		
Associés coopérateurs - factures non parvenues et avoirs à établir	2 934 984	1 636 349
<i>Total autres dettes</i>	<i>2 934 984</i>	<i>1 636 349</i>
TOTAL	12 036 513	19 952 149

SCA DIJON CEREALES

2025

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2025	2024
Charges d'exploitation :		
CHARGES D'EXPLOITATION DIVERSES	2 122 350	3 509 706
OPERATIONS COUVERTURES CEREALES	171 250	772 293
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>2 293 600</i>	<i>4 281 998</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 293 600	4 281 998
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	2 293 600	4 281 998

Nature des produits	2025	2024
Produits d'exploitation :		
OPERATIONS COUVERTURES CEREALES	1 132 361	1 303 290
<i>Total produits d'exploitation</i>	<i>1 132 361</i>	<i>1 303 290</i>
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 132 361	1 303 290
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	1 132 361	1 303 290

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 161 239	2 978 708
---	------------------	------------------

Notes sur le compte de résultat
--

SCA DIJON CEREALES

2025

CHARGES FINANCIERES

Nature des charges	2025	2024
Charges d'intérêts		
Intérêts des emprunts et dettes	1 076 985	1 147 225
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées	1 076 985	1 147 225
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation		
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	785 825	911 342
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)	5 432 741	6 183 550
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes	156 959	
dont : Intérêts des dettes commerciales	156 959	
dont : Intérêts des dettes diverses		
<i>Total charges d'intérêts</i>	7 452 510	8 242 117
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés	60 471	141 208
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 598 000	157 000
Total des charges financières	9 110 981	8 540 325
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	9 110 981	8 540 325

PRODUITS FINANCIERS

Nature des produits	2025	2024
Produits de participations		
Revenus des titres de participation	172 582	182 189
Revenus sur autres formes de participation	87 079	66 829
Revenus des créances rattachées à des participations	1 941 018	3 929 400
<i>Total produits de participations</i>	2 200 679	4 178 417
Produits des autres immobilisations financières		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts	241 995	152 087
Revenus des créances immobilisées		
<i>Total produits des autres immobilisations financières</i>	241 995	152 087
Revenus des autres créances		
Revenus des créances commerciales	1 675 821	1 918 601
Revenus des créances diverses		
<i>Total revenus des autres créances</i>	1 675 821	1 918 601
Revenus des valeurs mobilières de placement		
Escomptes obtenus		
Gains de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers		
Reprises sur provisions et transferts de charges	41 000	
Total des produits financiers	4 159 495	6 249 105
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	4 159 495	6 243 105

© Invoice - Tableau annexe

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges	2025	2024
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales	6 972	771
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	493 541	243 949
<i>Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	<i>500 513</i>	<i>244 720</i>
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	445 768	55 468
Immobilisations financières		77 749
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés</i>	<i>445 768</i>	<i>133 217</i>
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses	357 000	658 578
<i>Total autres charges exceptionnelles</i>	<i>357 000</i>	<i>658 578</i>
Autres		
<i>Total autres</i>		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	440 000	208 000
Total des charges exceptionnelles	1 743 281	1 244 515

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits	2025	2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
<i>Total produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	259 506	340 711
Immobilisations financières		77 749
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
<i>Total produits des cessions d'éléments d'actif</i>	259 506	418 460
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	40 154	43 961
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers	577 800	
<i>Total autres produits exceptionnels</i>	577 800	
Autres		
<i>Total autres</i>		
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 040 000
TOTAL	877 460	2 502 421

SCA DIJON CEREALES

2025

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	2025					2024
	Résultat avant report déficitaire	report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	(7 502 287)		(7 502 287)		(7 502 287)	(530 025)
Résultat exceptionnel	(865 822)		(865 822)	328 141	(1 193 963)	1 237 685
Résultat comptable (hors participation)						

Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt						
<i>Total avant impôt</i>	(8 368 109)		(8 368 109)	328 141	(8 696 250)	707 660

Autres						
<i>Total autres</i>	(8 368 109)		(8 368 109)	328 141	(8 696 250)	707 660

Total général	(8 368 109)		(8 368 109)	328 141	(8 696 250)	707 660
----------------------	-------------	--	-------------	---------	-------------	---------

Les coopératives ou les unions sont exonéré d'IS dans les relations avec les AC.

La coopérative travaille avec des TNA dans les proportions autorisées par les textes.

Le résultat net des opérations avec les tiers non associés est de 875 878 €.

Autres informations

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : -						
-						
-						
Cautions : - OCS Adhérents	1 700 000					1 700 000
- Filiales CT autorisés	18 943 000		3 163 000	15 780 000		
- Filiales MT solde	13 282 937		2 190 557	11 092 380		
Garanties : - Garantie Hypothécaires	1 366 807					1 366 807
- Autres Garanties Hypo. (1)	2 099 378					2 099 378
-						
Autres : - Nantissements des actions	6 900 000		6 900 000			
-						
-						
TOTAL	44 292 122		12 253 557	26 872 380		5 166 185

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals : - Billets France AgriMer	16 070 000					16 070 000
-						
-						
Cautions : - Cautions Adhérents	1 767 330					1 767 330
- Filiales MT solde	7 845 192			7 845 192		
-						
Garanties : - Warrants Recolte&Cheptel	73 000					73 000
- Cession Primes PAC Rec 2024	328 830					328 830
-						
Autres : - Garanties Hypothécaires	1 663 439					1 663 439
-						
-						
TOTAL	27 747 791			7 845 192		19 902 598

Les filiales sont les sociétés contrôlées par Dijon Céréales

Les participations sont majoritairement les Unions de Coopératives Agricoles dans lesquelles Dijon Céréales est adhérente.

Les entreprises liées sont les sociétés dans lesquelles Dijon Céréales a une participation et qui entrent dans le périmètre de consolidation soit par intégration proportionnelle, soit par mise en équivalence.

(1) La garantie accordée est une hypothèque sur le bâtiment du siège social à Longvic.

EFFECTIF MOYEN

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2025	2024
Cadres	60	55
Agents de maîtrise	110	106
Employés et techniciens	87	98
<u>Autres :</u>		
Ouvriers	13	12
TOTAL	270	271

L'effectif au 30 Juin 2025 est de 247 personnes dont 5 personnes en Contrats Pro et Apprenti (hors saisonniers).

SCA DIJON CEREALES

2025

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avances données par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes perçus par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SAS MIDIPAR	15 671 918	(29 549 165)	100	44 071 728	17 428 229	48 080 874			(5 615 308)	
UCA ALLIANCE BFC	150 000	1 000	33	50 000	50 000	412 666		3 785 947		
UCA CEREVIA	974 895	877 113	28	271 950	271 950	600 000	16 270 789	453 731 821	14 739	
SAS STL	1 918 720	(12 927 875)	100	3 622 791	500	14 281 381		861 122	337 374	
PLATEFORME INNOVATION	412 000	47 694	15	65 000	65 000			0	(170)	
VAL UNION	2 231 325	7 756 610	32	1 290 070	1 290 070			24 453 396	337 888	27 421
GIE DIJON CEREALES AF	600	60 640	16	100	100	4 912 368		32 847 516	29 273	
GIE BOURGOGNE CEREAL	1 000		70	700	700	389 623		122 193		
UCA BOURG. CEREALES	1 112 290	1 192 958	67	790 290	790 290	717 857		1 663 937	4 183	
SAONE-RHONE	37 110	(4 178)	14	5 300	5 300				(938)	
SCI SUCRERIE	100 000		90	90 000	90 000	2 253 049		641 798	336 062	
SCI BOUTRAN	2 810 010		100	2 805 000	2 805 000	0		583 433	220 848	
EXTRUSEL	1 190 464	3 206 489	12	171 111	171 111			50 302 894	287 902	5 700
SECALINVEST PARTICIPA	11 625 000	(16 250)	65	7 525 000	7 525 000	19 666	1 900 000		(8 098)	
SECALIA TVB	5 000	(12 074)	100	5 000	5 000	63 200			(1 867)	
PEB	150 000	183 275	14	1 125 333	896 333	387 591		12 314 478	322 840	
AGRICALIA PARTICIPATI	1 000	(5 033)	100	1 000	1 000	1 004 485			(1 552)	
SICA SELVAH	950 000	(2 656 633)	22	204 250	250	0		1 019 225	(1 148 853)	
AGRIPV CONSORTIUM	1 000		100	1 000	1 000	4 766				

RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2021	2022	2023	2024	2025
Capital en fin d'exercice					
Capital social	20 363 205	21 087 267	21 189 722	20 952 102	20 781 576
Nombre des actions ordinaires existantes					
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
<u>Nombre maxi d'actions futures à créer :</u>					
Par conversion d'obligations					
Par exercice du droit de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	270 329 527	390 395 121	435 497 564	357 817 720	334 293 481
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	2 991 875	6 922 389	10 692 490	4 760 134	(914 471)
Impôt sur les bénéfices	55 469	40 394	64 403	20 221	328 141
Participation, intéressement des salariés					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	(2 881 509)	550 707	1 508 033	707 660	(8 696 250)
Résultat distribué					
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions					
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	249	256	252	271	270
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 635 601	11 042 190	11 603 291	12 762 986	13 537 820
Sommes versées au titre des avantages sociaux	4 249 564	4 397 184	4 520 637	4 995 232	5 449 416

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 09 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre à dix heures, salle de réception de Dijon Céréales, 4 Boulevard de Beauregard 21600 Longvic les délégués désignés par les Assemblées de Section se sont réunis en Assemblée Générale Plénière Mixte Ordinaire et Extraordinaire sur convocation faite par le Conseil d'Administration à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A) DECISIONS ORDINAIRES

- Présentation et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2024/2025 ;
- Rapport moral du Président ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Constatation de la variation du capital ;
- Présentation du document sur l'évolution des prix et des indicateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 ;
- Renouvellement du mandat des Administrateurs sortants ;
- Fixation de l'indemnité compensatrice allouée au Conseil d'Administration ;
- Fixation de l'allocation globale pour la formation des Administrateurs ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Délégation de pouvoirs pour accomplir les formalités.

B) DECISIONS EXTRAORDINAIRES

- Modification des statuts : Article 7 ;
- Modification des statuts : Article 8.1 ;
- Modification des statuts : Article 55 ;
- Modification des statuts : correction de coquilles rédactionnelles aux articles 38, 39, 39-1, 47 et 50 ;
- Délégation de pouvoirs pour accomplir les formalités.

M. Didier LENOIR, préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Coopérative.

Il constate que l'Assemblée générale a été régulièrement convoquée et dépose sur le bureau de l'Assemblée :

- un exemplaire de la convocation individuelle adressée à chaque délégué,
- un exemplaire du journal d'annonces légales le BIEN PUBLIC du mercredi 29 octobre 2025 N° annonce 477187100,
- les comptes de l'exercice clos au 30/06/2025,
- un exemplaire des statuts applicables et avec proposition de modifications.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à la présente Assemblée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 28 octobre 2025.

Le Président fait procéder à la nomination de deux scrutateurs parmi les délégués n'ayant pas de mandat d'administrateur.

L'Assemblée désigne :

- M. Geoffrey HAUDIQUET
- M. Alexandre GERARD

Le Bureau est complété par la désignation du Secrétaire, M. Simon BILLOT

Les Membres du Bureau arrêtent et certifient sincère et véritable la feuille de présence qui leur permet de constater que 60 délégués sont présents ou représentés sur 68 délégués désignés par les Assemblées de Section.

Le Président rappelle que le quorum du tiers pour les décisions à caractère ordinaire est requis pour délibérer valablement.

Le quorum étant atteint, le Président déclare l'Assemblée valablement constituée et l'invite à délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2024/ 2025

Après avoir entendu présentation du rapport d'activité de la Coopérative par M. Benjamin BOYET, M. Guillaume TILLIER présente le rapport financier de la Coopérative et l'activité du Groupe sur les opérations de l'exercice 2024/2025.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024/ 2025. Il est notamment présenté à ce titre, l'évolution, i) des prix payés aux associés coopérateurs pour leurs apports, et, ii) des indicateurs permettant de déterminer ces prix, par rapport à l'exercice précédent.

2. LECTURE DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Président donne ensuite la parole à M. Landry TACKA et M. Quentin BAVAY, Commissaires aux Comptes pour lecture de leur rapport sur les comptes annuels et de leur rapport spécial sur les conventions réglementées au titre de l'exercice clos au 30 juin 2025 ainsi que de leur rapport sur les comptes consolidés au 30 juin 2025, puis il ouvre la discussion.

Toutes les réponses ayant été données et plus personne ne demandant la parole, le Président fait procéder au vote des résolutions.

VOTE DES RESOLUTIONS

I- DECISIONS ORDINAIRES

1^{ère} résolution : Approbation des Comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration aux associés, le rapport sur la gestion du groupe, la présentation des comptes annuels de la coopérative, la présentation des comptes consolidés, le rapport sur les comptes annuels ainsi que le rapport sur les comptes consolidés des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils ont été présentés et se soldant par un résultat net déficitaire de 8 696 250 euros.

L'Assemblée générale approuve également les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2025 tels qu'ils lui ont été présentés et se soldant par un résultat net part du groupe déficitaire de 17 600 280 euros.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité (6 voix pour / 3 voix contre / 2 abstention)

2^{ème} résolution : Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées, conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L 529-2 du Code Rural, de l'alinéa 1 de l'article 27 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 et des articles L225-38 à L 225-43 du code de commerce, approuve ledit rapport et les conventions qui ont été autorisées ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2024/2025 entre la coopérative et les différentes sociétés concernées. Notamment l'assemblée générale approuve les conventions qui régissent les relations entre DIJON CEREALES et les participations et sociétés filiales du Groupe, ainsi que les unions de coopératives auxquelles adhère DIJON CEREALES.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} résolution : Variation du Capital Social

L'Assemblée Générale constate que le capital social souscrit s'élève au 30/06/2025 à 20 781 582 euros soit 13 854 388 parts de 1,50 euros, dont :

- Capital au début d'exercice :	20 952 102 euros
- Augmentations de l'exercice :	365 310 euros
- Diminutions de l'exercice :	(-) 535 830 euros
- Capital en fin d'exercice :	20 781 582 euros

Soit une diminution nette de 170 520 euros.

L'Assemblée Générale constate que le capital social est réparti au 30 juin 2025 entre 3 245 associés coopérateurs et non coopérateurs, dont les souscriptions de 243 salariés dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise qui s'élèvent à 1 241 049 euros (6 % du capital).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} résolution : Affectation du résultat

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 et constaté un résultat net déficitaire de 8 696 250 euros, qui se compose de :

- Un excédent résultant des opérations faites avec les tiers non associés de 875 877 euros, lequel sera porté en réserve indisponible « Opérations TNA » ;
- Une perte résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 9 572 127 euros, lequel sera affecté tel que présenté ci-après ;

L'Assemblée Générale impute la perte réalisée avec les associés coopérateurs comme suit et conformément aux modalités statutaires et légales applicables :

▪ Réserves facultatives – autres réserves :	35 155,77 euros
▪ Réserve compensant le remboursement net de parts sociales :	4 488 565,33 euros
▪ Réserve spéciale de réévaluation :	633 095,08 euros
▪ Report pour parfaire l'intérêt aux parts sociales :	62 460 euros

▪ Réserve légale : 4 352 850,63 euros

En l'absence d'excédent distribuable et en application des dispositions légales, aucun intérêt aux parts sociales n'est distribué.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution : Mise à Jour du Capital Social

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le conseil d'administration à prélever sur les compléments et réajustements de prix à intervenir, les sommes nécessaires à la mise à jour ou à la libération complémentaire des parts sociales de tout associé coopérateur non à jour avec ses obligations de souscription ou de libération de parts sociales, conformément aux statuts de la coopérative.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} résolution : Renouvellement des administrateurs sortants

Au terme d'un vote à bulletins secrets, l'Assemblée Générale constate l'élection et décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants :

Au titre du Collège Associés Coopérateurs

- **GAEC DEVELET BAUDIN LANGEL** représenté par BAUDIN Laurent
- **GAEC DE PARGY** représenté par FRETTEL Vincent
- **GAEC DU MIROIR** représenté par APERT Gérald
- **SCEA DE LA CHAMPAGNE** représenté par COLLARDOT Benoît
- **EARL GERMINIER**, représentée par MERY Bruno

Administrateurs sortants qui se représentent, pour une durée de 3 ans qui prendra fin lors de l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes de l'exercice 2027/2028.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à la majorité.

L'EARL LENOIR représentée par LENOIR Didier **ne renouvelle pas son mandat** et aucun nouvel administrateur n'est élu en remplacement.

Le mandant de l'EARL MORNAND représentée par MORNAND Marc n'est pas renouvelé, n'ayant pas obtenu la majorité des votes requise.

7^{ème} résolution : Allocation Globale au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire, en vertu de l'article 30 des statuts, fixe à 170 000 euros maximum l'allocation globale pour l'indemnisation des membres du conseil d'administration du temps consacré à l'administration de la coopérative pour l'exercice 2025/2026.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8^{ème} résolution : Budget Formation des Administrateurs

La coopérative favorise le savoir de haut niveau des membres du conseil d'administration en leur donnant les moyens d'acquérir de nouvelles compétences via des parcours de formation spécifiques, selon les besoins et enjeux identifiés.

L'assemblée générale décide d'allouer un budget maximum de 20 000 euros pour la formation des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 30 juin 2026.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

9^{ème} résolution : Quitus

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, en conséquence de la résolution qui précède, quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration de sa gestion pour ledit exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

10^{ème} résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal constatant ces délibérations à l'effet de remplir toutes formalités légales afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

II- DECISIONS EXTRAORDINAIRES

1^{ère} résolution : Modification des statuts – Article 7

L'Assemblée Générale approuve la modification de l'article 7 des statuts comme suit :

Version initiale :

« 9. *Peuvent être associés non coopérateurs :*

- *Toute personne physique ou morale intéressée par l'activité de la coopérative, notamment les salariés en activité,*
- *Les fonds communs de placements d'entreprise souscrits par les salariés de la coopérative ou d'une entreprise comprise dans le champ du même plan ou accord de groupe. »*

Version modifiée :

« 9. *Peuvent être associés non coopérateurs :*

- *Toute personne physique ou morale intéressée par l'activité de la coopérative, notamment les salariés en activité ».*

Le reste de l'article reste inchangé.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^{ème} résolution : Modification des statuts – Article 8.1

L'assemblée générale approuve la modification de l'article 8.1 des statuts comme suit :

Version initiale :

« 4. *La durée initiale d'engagement est fixée à cinq exercices consécutifs à compter de l'expiration de l'exercice en cours à la date à laquelle il a été pris. Pour l'activité méthanisation, la durée de l'engagement est de 10 ou 15 ans selon le contrat de production ou bulletin d'adhésion, selon le cas des exploitants qui n'adhéreraient à la coopérative que pour l'activité méthanisation. »*

Version modifiée :

« 4. La durée initiale d'engagement est fixée à cinq exercices consécutifs à compter de l'expiration de l'exercice en cours à la date à laquelle il a été pris. Pour l'activité méthanisation, la durée de l'engagement est de 15 ans. Sauf cas de force majeure dûment établi, le conseil d'administration pourra décider, en cas de défaut d'engagement, de mettre à la charge de l'associé une indemnité représentant à minima la quote part des charges fixes sur la durée restant à courir. ».

Le reste de l'article reste inchangé.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} résolution : Modification des statuts – Article 55

L'Assemblée Générale approuve l'ajout du paragraphe suivant à l'article 55 des statuts :

« 3. La responsabilité encourue par chaque associé coopérateur au titre des parts sociales à avantages particuliers qu'il détient, est limité au montant des parts souscrites. ».

Le reste de l'article reste inchangé.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} résolution : Modification des statuts - correction de coquilles rédactionnelles aux articles 38, 39, 39-1, 47 et 50

L'Assemblée Générale approuve les modifications des statuts aux articles 38, 39, 39-1, 47 et 50 visant à corriger des coquilles de rédaction n'entraînant aucune modification substantielle :

- Article 38 – Réunions et objet de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

Rectification de la référence à l'article 39-1 paragraphe 1 bis cité au paragraphe 1 (erreur de numérotation).

- Article 39 – Réunions et objet de l'assemblée générale extraordinaire

Ajout de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire pour statuer sur la « revalorisation du capital prévue à l'article 15 paragraphe 1 » initialement prévue dans les modèles de statuts de coopérative mais oublié jusqu'à présent dans les statuts de la coopérative.

- Article 39-1 – Convocation des assemblées de section

Au paragraphe 5, les termes « à l'associé » sont rectifiés par les termes « aux associés » (coquille rédactionnelle).

- Article 47 – Etablissement des comptes et documents présentés à l'assemblée générale annuelle ordinaire

Correction du délai de mise à disposition des documents financiers liés à l'Assemblée générale. Ces documents doivent être mis à disposition « un mois avant la convocation à la première assemblée de section » et non « un mois avant l'assemblée générale ordinaire annuelle ».

- Article 50 – Contrôle du Haut Conseil de la coopération agricole et de l'inspection des finances

Ajout de la « liste des administrateurs » au titre des pièces à fournir au HCCA à l'issue de l'assemblée générale annuelle et correction d'un accord de conjugaison au point 2.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

5^{ème} résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal constatant ces délibérations à l'effet de remplir toutes formalités légales afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ensemble des résolutions ordinaires et extraordinaires ayant été votées et adoptées, le Président donne la parole à Benoît COLLARDOT et Simon BILBOT pour présentation des enjeux, stratégie ainsi que des perspectives de la Coopératives.

Après avoir donné la parole aux différents intervenants, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 13 H 00

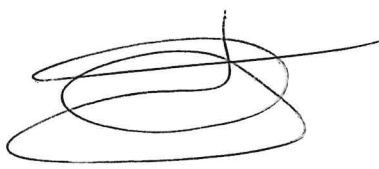
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, les Scrutateurs et le Secrétaire.

Fait à Longvic, le 09 décembre 2025,

Les Scrutateurs



Le Président



Le Secrétaire



